



GUIDE 2012

Changement de voile d'avant pour les bateaux munis d'enrouleurs de génois

Liberté retrouvée.

Formule HN France

RÈGLES ET COURSES ANNEXES

Réduire sa toile d'avant en enrollant LE génois :

Cette solution était jusqu'alors assortie d'un bonus moyen d'un demi groupe (représentant une longueur et demie par mille) avec en corollaire l'interdiction absolue de changer de toile d'avant.

Mais ce bonus n'était qu'une compensation moyenne qui était loin de faire l'unanimité.

Sa présence permanente en faisait un « cadeau non mérité » à certaines allures (au portant), et une « compensation insuffisante » à d'autres (au près dans la brise) et de nombreuses distorsions ponctuelles « imméritées » entre bateaux identiques aux options différentes.

Institué à une époque où le près dans la brise était plus fréquent que maintenant avec des matériels moins efficaces, ce bonus est devenu obsolète.

Après l'expérimentation annoncée en 2010, l'observatoire des vitesses a été recalculé en enlevant tout l'impact de ces dispositifs pour éclairer la décision prise pour 2012.

Dès janvier 2012 les méthodes de réduction de voile d'avant deviennent transparentes pour la jauge sans bonus ni malus, que l'on enroule un génois ou un foc, que l'enrouleur soit ou non sur le pont, ou que le dispositif soit à tambour ou galette ...

En contrepartie, tout comme pour les voiles endraillées, **différents focs ou génois pourront être utilisés sur ces dispositifs**, dans la limite des dimensions maximum déclarées.

Vous trouverez ci-joint la nouvelle rédaction de votre certificat prenant en compte ces dispositions.

Bien sportivement

Votre délégué régional

Christian GREGORI



- Partenaire Officiel -



10 €
www.ffvoile.fr/hn

